

DÉCLARATION DES PARTICIPANTS À L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE DES PEUPLES D'AFRIQUE

TENUE LE 6 SEPTEMBRE 2023

Nous, les participants à *l'Assemblée Régionale des Peuples* d'Afrique en ligne ce Mercredi 6 Septembre 2023, représentant des organisations de la société civile de toute l'Afrique pour discuter des préoccupations communes sur les questions urgentes de justice sociale sur le continent, lançons conjointement les appels suivants aux gouvernements Africains, à l'Union africaine, aux Nations Unies et à la communauté internationale:

1. Objectifs de Développement Durable (ODD): Nous reconnaissons les efforts continus déployés par les différents pays pour atteindre les ODD. Toutefois, nous sommes préoccupés par le retard pris par l'Afrique, où une majorité de pays sont à la traîne, alors qu'il reste moins de huit ans avant l'année cible 2030. Nous appelons les gouvernements à donner la priorité à des allocations budgétaires adéquates et à d'autres ressources nécessaires pour les secteurs socio-économiques, à élaborer des politiques efficaces et à promouvoir la coopération régionale afin d'accélérer les progrès, en particulier comme indiqué dans l'ODD 17. Soulignant le principe de ne *Laisser Personne de Côté*, nous exhortons les gouvernements à adopter un développement inclusif et durable qui profite à tous les segments de la société, y compris les groupes marginalisés.

2. Préparation à la Pandémie: Nous sommes préoccupés par la vulnérabilité de l'Afrique lors de la pandémie de COVID-19 en raison de la production limitée de vaccins, le continent produisant moins de 1 % des vaccins dont il a besoin. Pour améliorer la préparation, nous demandons instamment aux gouvernements africains et à l'Union africaine de soutenir fermement l'initiative de transfert de technologie de l'ARNm de l'OMS, axée sur le public, qui peut promouvoir une production locale durable de vaccins. Si elle est couronnée de succès, cette initiative apportera une solution à d'autres maladies tropicales mortelles et négligées que l'on trouve principalement en Afrique et auxquelles les grandes sociétés pharmaceutiques mondiales n'attachent aucune valeur économique pour investir dans la recherche ou la fabrication de médicaments. Nous appelons également les gouvernements à s'assurer une part de marché pour les vaccins produits dans le cadre de cette initiative en allouant des budgets suffisants pour l'approvisionnement. En outre, nous encourageons les gouvernements africains à participer plus activement aux discussions en cours sur l'élaboration d'un traité mondial sur les pandémies et, à cette occasion, à mettre l'accent sur des mécanismes équitables de distribution des vaccins.

3. Défi de la Dette Nationale: Nous sommes alarmés par les niveaux insoutenables de la dette nationale dans de nombreux pays africains, qui entravent l'allocation des ressources aux secteurs socio-économiques essentiels et compromettent la réduction de la pauvreté, la réalisation des OMD et le développement en général. Plus de 21 pays africains s'approchent de niveaux catastrophiques de surendettement. Ces prêts publics considérables menacent également la souveraineté et l'indépendance nationales, car ils sont garantis par des institutions nationales majeures et des infrastructures clés. Nous proposons la mise en place d'un cadre global d'allègement de la dette pour les pays très endettés, y compris des mécanismes de financement innovants. Nous plaidons en faveur d'un système financier mondial équitable qui garantisse à tous les pays un accès équitable au financement du développement. En outre, nous recommandons la création d'un mécanisme pratique et contraignant, sous l'égide de l'Union africaine, permettant la participation du public au processus d'octroi de prêts nationaux dépassant certains seuils, certaines fréquences ou certains objectifs, afin de renforcer la responsabilité publique au-delà de l'imposition pour le remboursement des prêts.

4. Protection Sociale: Nous saluons l'engagement collectif des gouvernements africains, sous l'égide de l'UA, à adopter le *Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des Peuples Relatif aux droits des citoyens à la Protection Sociale et à la Sécurité Sociale*, le 6 Février 2022. Cependant, seuls 15 pays sur 54 ont à ce jour ratifié ce protocole. Nous exhortons tous les pays restants à le faire sans délai et à établir des cadres politiques nationaux pour rendre le protocole opérationnel, en veillant à ce que tous les citoyens puissent être protégés contre les chocs socio-économiques fréquents.

5. Le Changement Climatique: Le changement climatique perturbe déjà les moyens de subsistance individuels et les économies nationales, en affectant particulièrement les communautés vulnérables. Sans une gestion efficace, il continuera d'entraver la réduction de la pauvreté, la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et le développement en général. Nous demandons aux Nations Unies d'encourager les pays développés, qui sont les plus gros émetteurs de carbone, à respecter leurs engagements en matière de financement de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à celui-ci dans les pays Africains et les autres pays en développement, comme cela a été convenu lors des conférences internationales sur le changement climatique. Les engagements devraient être mesurés par davantage d'actions et moins de paroles. Nous demandons également aux Nations unies de mettre en place un mécanisme efficace pour promouvoir, contrôler et décourager les pays qui ne respectent pas leurs engagements.

6. Paix et Sécurité: Le développement durable ne peut se développer que dans un environnement de paix et de sécurité stables. L'Afrique est confrontée à des défis croissants en matière d'insécurité nationale, principalement du fait de groupes terroristes armés transfrontaliers qui exploitent des motivations religieuses, en particulier dans la région du Sahel. Nous soulignons que le terrorisme est une menace internationale qui nécessite une action collective au-delà des frontières des pays touchés. Nous demandons à la communauté internationale de s'associer aux pays touchés, aux initiatives sous-régionales et à l'UA pour relever ce défi et s'attaquer à ses causes profondes, en particulier la pauvreté, qui contribue à l'enrôlement de jeunes démunis dans des activités illégales. En outre, nous exhortons la communauté internationale à apporter un soutien et une solidarité véritables et inconditionnels aux pays africains en proie à des troubles civils, tels que la Guinée, le Mali, le Soudan, le Burkina Faso, le Niger et le Gabon, afin de renforcer leurs institutions nationales de gouvernance démocratique qui sont responsables devant leurs citoyens. L'application habituelle et rapide de sanctions économiques à l'encontre de ces pays a un impact négatif plus important sur les pauvres que sur les dirigeants visés. Nous appelons l'UA à fournir un leadership équilibré et visionnaire pour réaliser les aspirations des peuples africains.

End

